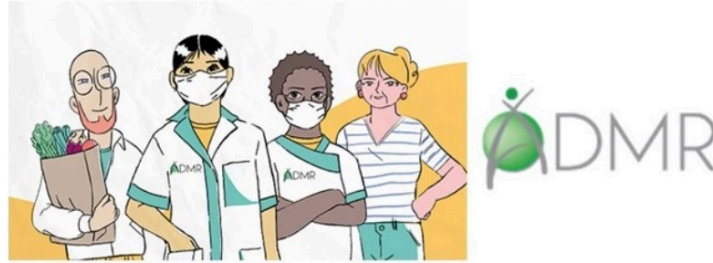


## ADMR du Gers : divisez par 2 le coût de vos services à domicile !



ADMR du Gers : divisez par 2 le coût de vos services à domicile !

### **L'ADMR met en place le service d'Avance Immédiate au Crédit d'Impôt (AICI) porté par l'URSSAF.**

Jusqu'à présent, les clients faisant appel à un prestataire agréé de services à la personne bénéficiaient d'un crédit d'impôt de 50% des dépenses engagées l'année écoulée.

### **Aujourd'hui, il est possible de bénéficier de cet avantage fiscal mensuellement.**

Concrètement, ce dispositif permet au client de s'acquitter, au mois le mois, uniquement de la participation restant à sa charge, soit 50 % de sa facture et ce, sans devoir attendre la déclaration fiscale de l'année suivante.

Les clients de l'ADMR du Gers qui ont souscrit un contrat de prestations « sans prise en charge » peuvent, dès à présent, demander leur inscription à ce service !

Pour cela, rien de plus simple : Il suffit de disposer d'une adresse mail et de demander son inscription au service AICI auprès de son association ADMR locale.

L'ADMR fera alors les démarches auprès de l'URSSAF et accompagnera le client dans la création et la validation d'un compte sur le portail de l'URSSAF.

C'est sur ce même portail qu'il recevra et validera ses factures avant leur règlement.

Autre évolution majeure avec ce dispositif, le règlement des factures ne se fera plus auprès de l'ADMR mais directement auprès de l'URSSAF qui se chargera ensuite de verser à l'association le montant total de la prestation (part du client + part de la réduction fiscale).

Pour les personnes qui bénéficient des prestations de l'ADMR avec une prise en charge (APA notamment), le service d'Avance Immédiate au Crédit d'Impôt devrait être mis en place au cours du 2ème semestre 2023.

### **Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez à vous rapprocher de la Maison de Services ADMR la plus proche de chez vous :**

ADMR Ténarèze-Lomagne à Condom : Tél. : 05.62.28.01.62 – Mail : [admr.tenareze-lomagne@admr32.fr](mailto:admr.tenareze-lomagne@admr32.fr)

ADMR Pole Armagnac à Eauze : Tél : 05.62.69.10.98 - Mail : [admr.polearmagnac@admr32.fr](mailto:admr.polearmagnac@admr32.fr)

ADMR Gers-Est à Cologne : Tél : 05.62.05.05.31 - Mail : [admr.gerrest@admr32.fr](mailto:admr.gerrest@admr32.fr)

ADMR Gers-Ouest à Nogaro : Tél : 05.32.09.46.14 – Mail : [admr.gersouest@admr32.fr](mailto:admr.gersouest@admr32.fr)

ADMR Centre Gers à Vic Fezensac : Tél : 05.62.06.52.66 - Mail : [admr.centregers@admr32.fr](mailto:admr.centregers@admr32.fr)